

COMMUNE DE SAINT MICHEL EN GREVE

Compte rendu Conseil Municipal 08 novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le huit novembre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Christophe ROPARTZ, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 28 octobre 2019.

Effectif légal du conseil municipal : 11 Nombre de conseillers
présents : 8

Nombre de conseillers en exercice : 09 Suffrages
exprimés : 8

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : M. Christophe ROPARTZ, Jacques PREMEL, Rémi DISSEZ, Bruno LE MAT, Mmes Aude RUVOEN, – Hélène DUBOIS, M. François PONCHON, Mme Nicole ANDRE.

Absent : Gilles LE BIHAN.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil, Aude RUVOEN a obtenu la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

2019-046 – LTC RAPPORT D'ACTIVITES 2018

Le Maire présente Le rapport d'activité. Le Conseil n'émet pas de remarques.

2019-047 – APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFEREES AU 1^{ER} JANVIER 2019

Le Conseil approuve les conclusions portant sur

- Les services d'aide et d'accompagnement à domicile
- La gestion des accessoires affectés aux lignes de transport
- L'intérêt communautaire – convergence des pratiques

2019-048 – ASSURANCE DU PERSONNEL

Le Conseil Municipal retient la proposition du Centre de Gestion pour les années 2020 à 2022 à savoir

- L'assurance des agents titulaires pour 5,84%
- L'assurance des agents non titulaires pour 0,95%

2019-049 – PERSONNEL TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil décide de la création de 2 postes contractuels pour l'école d'adjoint technique à temps non complet l'un de 10h hebdo jusqu'en [juillet 2020](#) l'autre de 30h hebdo à compter du 1^{er} [mars 2020](#) pour un an.

2019-050 – SUBVENTION DU PENKER

Le Collège du Penker de Plestin les Grèves propose aux élèves de 3^o une formation de Prévention et Secours Civique de niveau 1. Pour les 2 Elèves résidants sur la commune, l'établissement sollicite une participation de 15€ par élève. Le Conseil Municipal, décide d'attribuer au Collège du Penker une subvention de 30,00 €.

2019-051 – ROUTE DE BELLEVUE- TRAVAUX EN DOMAINE PRIVE

A l'occasion de la réfection de la route de bellevue M. Le Maire soumet au Conseil Municipal 3 devis proposés par le SVPP Syndicat de Voirie Plestin Plouaret concernant la parcelle AB 418 pour un montant de 13 576,65€.

Le Conseil soumet l'accord de la commune à la signature d'une convention pour la prise en charge intégrale des travaux par le particulier bénéficiaire.

2019-052 – CONTENEUR ENTERRE

Vu la vitesse de remplissage des colonnes enterrées, en particulier celle d'ordures ménagères, le Maire propose la création d'un nouveau conteneur enterré d'ordures ménagères sur la parking de la salle des fêtes. Lannion-Trégor Communauté finance à hauteur de 60% l'acquisition et les travaux nécessaires à la mise en place des conteneurs enterrés des collectivités et aménageurs publics portant un projet sur son territoire. Le reste à charge est de 2800.48€ par conteneur (acquisition : 1 197,00€, génie civil : 1 603,48€).

2019-053– AUTHOR 2 & DON

M. Dissez Président de l'association Author 2 a organisé la commémoration de l'anniversaire des 75 ans du débarquement sur la lieue de grève en août 2019.

La commune a pris en charge certains frais tels que ma stèle commémorative, le feu d'artifice... Avant la dissolution de l'association Author 2 M. Dissez propose de faire un don à la commune de 8 000,00€. Le Conseil Municipal accepte le don.

2019– 054 – SVPP & IMPASSE DU DOSSEN

Monsieur Dissez demande d'inscrire au budget 2020, la réfection de la chaussée de l'impasse du Dossen suite aux travaux d'effacement des réseaux.

Le CONSEIL MUNICIPAL propose de demander à la société CEGELEC qui a effectué les travaux sur le réseau électrique ou son sous-traitant en matière de réfection de chaussée, de faire une application d'un enduit bicouche sur l'ensemble de l'impasse.

2019-055 – MOTION SERVICES PUBLICS TRESORERIE

M. Prémel propose de prendre une motion contre la fermeture des perceptions de proximité, regrettant la désertification des campagnes de services publics et de leur éloignement au profit des grosses entités administratives.

Le Conseil Municipal face au projet de fermeture de la Trésorerie de Plestin les Grèves, exige le maintien de l'intégralité des services de la Trésorerie afin de maintenir un service public de qualité aux usagers du canton.